

samedi 02 novembre 2013

Annonce d'une subvention de 200 000 \$ à la COOP de solidarité - « De grandes avancées », confirme le ministre Blanchet dans la stratégie d'intervention pour l'avenir du lac Saint-Pierre

Communiqué

TROIS-RIVIÈRES, QC, le 1er nov. 2013 /CNW Telbec/ - Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, a dressé un bilan très positif des premiers mois de la mise en œuvre de la stratégie globale pour l'avenir du lac Saint-Pierre, alors qu'il était de passage à Trois-Rivières, aujourd'hui, pour annoncer l'attribution d'une subvention de 200 000 \$ sur deux ans à la Coopérative de solidarité de la réserve de la biosphère du lac Saint-Pierre (COOP).

« De grandes avancées ont déjà été accomplies depuis le dévoilement de cette stratégie en février dernier. Les nombreux efforts investis ont permis d'obtenir les premiers résultats : réalisations concrètes, augmentation des sommes engagées, début des travaux de terrain et mise sur pied de structures de travail et de concertation », a déclaré le ministre Blanchet.

La COOP aura ainsi les ressources nécessaires pour mener à bien son mandat, qui consiste à voir à la réalisation de projets concertés de restauration, à élaborer des projets de mise en valeur du lac Saint-Pierre et de sa biodiversité et à identifier les projets porteurs et créateurs d'emploi. « La COOP travaille déjà depuis 10 ans à la mise en valeur du lac Saint-Pierre. L'organisme a acquis une expertise précieuse qui nous permettra de suivre et d'accompagner le développement des potentiels économiques du lac dans le respect de l'environnement et des citoyens », a observé le ministre Blanchet.

Depuis le début de la mise en œuvre de la stratégie, plusieurs engagements financiers se sont concrétisés, alors que d'autres sommes ont été augmentées, notamment celles qui étaient destinées à la recherche. C'est ainsi qu'un montant de 100 000 \$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) vient maintenant s'ajouter au montant de 100 000 \$ déjà accordé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST). Ce fonds de 200 000 \$ permettra de stimuler la recherche afin d'améliorer les connaissances nécessaires à la prise de certaines décisions concernant le lac Saint-Pierre et sa biodiversité.

« Nos démarches pour la sauvegarde du lac Saint-Pierre doivent prendre racine dans la recherche et les avancées scientifiques. C'est là la base d'une action concertée efficace, garante de résultats concrets. Je suis convaincu que ces nouveaux investissements feront office de catalyseurs dans le domaine de la recherche. J'invisite d'ailleurs officiellement toutes les organisations interpellées par les problématiques environnementales ou les domaines de recherche liés au lac Saint-Pierre à contribuer à ce fonds », a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Pierre Duchesne.

Par ailleurs, tous les travaux annoncés en février 2013 dans le plan d'intervention progressent comme prévu. Différentes structures de travail ont été instaurées pour favoriser les échanges et la concertation entre les acteurs engagés dans la stratégie et assurer le suivi des actions. Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre poursuit ses travaux afin de mettre sur pied la table de concertation régionale (TCR) dès le début de l'année 2014. Le Comité interministériel pour un plan d'action concerté de rétablissement des habitats aquatiques au lac Saint-Pierre (CIPAC-LSPI) est pleinement actif depuis maintenant quelques mois, et une version préliminaire du plan d'action pour la zone littorale est attendue d'ici deux mois. Au cours de l'année 2014, ce document sera suivi d'un plan d'action pour les tributaires.

Canard Illimités Canada (CIC) a amorcé la restauration de la baie Lavallière et du marais Lac-Louis. Le Comité ZIP a notamment achevé les travaux d'aménagement de cours d'eau agricoles, posé des gestes de sensibilisation auprès des jeunes et poursuivi ses démarches d'acquisition de connaissances, notamment sur les espèces exotiques. Le secteur faune du Ministère a procédé au suivi des populations de poissons, a poursuivi les actions d'abatage de cormoran et de stérilisation des œufs visant à réduire la pression sur les populations de perchaude et a mis sur pied un programme de rachat volontaire des permis de pêche.

Diffusion d'un document synthèse

Le MDDEFP a également coordonné la préparation et la rédaction d'un document synthèse présentant les problématiques et les enjeux liés au lac Saint-Pierre. De nombreux ministères ont participé à ce projet, qui vise à sensibiliser un maximum d'acteurs en proposant pour la première fois un portrait synthétique et vulgarisé. Accessible à tous et basé sur des connaissances de pointe recueillies auprès d'experts reconnus, il permet de partager le portrait de l'état de santé du lac et les enjeux de restauration. Le document est disponible pour consultation à l'adresse suivante : www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/lac-st-pierre.

« Ce document est une ressource essentielle pour quiconque veut avoir un portrait global de la situation actuelle du lac Saint-Pierre et des enjeux de restauration qui y sont liés. Il répond à notre volonté de partager une information de qualité afin de permettre à tous les intervenants de s'engager à la mesure de leurs capacités dans le grand chantier de restauration du lac Saint-Pierre. Le succès de la stratégie repose essentiellement sur l'engagement et le dévouement de certaines d'intervenants. Grâce au document synthèse, ceux-ci pourront maintenant travailler à partir d'une base commune », a conclu le ministre.